

**BILLETTERIE EN NOMBRE**  
Musée national de la Marine à Toulon

**PRINCIPES :**

- **Accès aux collections permanentes et expositions temporaires.**
- **Audioguide** multilingue inclus selon disponibilité.
- **Valables 1 an**, utilisables une fois (ni repris, ni échangés sauf en cas de détérioration).
- Billets à revendre à leur **valeur faciale**.
- **Minimum d'achat** de 50 billets pour les entrées individuels et de 15 billets pour les visites groupes.
- **Tarif remisé** accordé en fonction du nombre de billets commandés.
- Pour les commandes de billets de visite (groupes) : une remise exceptionnelle de 15€ sur le montant total de la commande pourra être accordée en cas de guidage par les partenaires si le musée n'est pas en mesure de pourvoir à des visites en langue étrangère ou de répondre à l'ensemble des demandes de visites guidées.

**FORMULAIRE DE COMMANDE À RETOURNER COMPLÉTÉ AU SITE DE TOULON** (adresse en bas de page) :

Raison sociale : .....

Adresse : .....

N° TVA Intracommunautaire : .....

Nom du contact : ..... Fonction : .....

Email : ..... Tél : .....

<b>BILLET D'ENTRÉE (individuels)</b>	<b>Prix public</b>	<b>Prix accordé</b> (50 à 100 billets)	<b>Prix accordé</b> (101 à 500 billets)	<b>Prix accordé</b> (501 à 1000 billets)	<b>Prix accordé</b> (Plus de 1000 billets)	<b>Quantité</b> minimum <b>50</b> billets	<b>Total (€)</b>
	<b>valeur faciale</b>	<b>5% de remise</b>	<b>10% de remise</b>	<b>15% de remise</b>	<b>25% de remise</b>		
	6,5 €	6,2 €	5,9 €	5,5 €	4,9 €	...	...
<b>BILLET DE VISITE (groupes)</b>	<b>Prix public</b>	<b>Prix accordé</b> (15 à 100 billets)	<b>Prix accordé</b> (101 à 500 billets)	<b>Prix accordé</b> (501 à 1000 billets)	<b>Prix accordé</b> (Plus de 1000 billets)	<b>Quantité</b> minimum <b>15</b> billets	<b>Total (€)</b>
	<b>valeur faciale</b>	<b>5% de remise</b>	<b>10% de remise</b>	<b>15% de remise</b>	<b>25% de remise</b>		
	5,5 €	5,2 €	5,0 €	4,7 €	4,1 €	...	...
<b>ENVOI RECOMMANDÉ</b>	<b>Option</b>	4,0 €					
<b>MONTANT TOTAL DE LA COMMANDE (€) :</b>							...

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente de la billetterie en nombre du musée national de la Marine (voir détail en page 2) et je les accepte.

Date : ..... Signature : .....

**Musée national de la Marine à Toulon**

Place Monsenergue

Quai de Norfolk

83 000 Toulon

T 04 22 42 02 01

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le présent document décrit les conditions générales de vente de billets en nombre pour les sites du musée national de la Marine à Brest, Port-Louis, Rochefort et Toulon. Toute transaction implique l'adhésion entière de l'acheteur aux présentes conditions. Le musée national de la Marine se réserve le droit d'apporter toute modification à ces conditions générales.

### ARTICLE 1 – PRÉSENTATION DE LA BILLETTERIE EN NOMBRE

La billetterie en nombre s'adresse aux professionnels. Le musée national de la Marine accorde un tarif remisé pour un minimum d'achat de 50 billets d'entrée (individuels) ou de 15 billets de visite (groupes) et dégressif selon la quantité achetée.

### ARTICLE 2 – MODALITÉS ET SUIVI DE COMMANDE

L'acheteur remplit le formulaire de commande et l'adresse au site concerné (Brest, Port-Louis, Rochefort ou Toulon). Dans le cas d'une commande pour plusieurs sites, l'acheteur adresse son formulaire de commande au Département Marketing et Publics du musée basé à Paris. Les formulaires de commande multi-sites ou spécifiques à un site sont téléchargeables sur le site Internet du musée (onglet Professionnels) ou adressés sur simple demande.

Le formulaire de commande vaut pour engagement. A sa réception, aucune modification ou annulation ne pourra être prise en compte. Conformément à l'article L 121-20-4 du code de la Consommation, la vente de billets d'entrée ou de visite pour un musée est assimilée à une prestation de services de loisirs et n'ouvre à aucun droit à un délai de rétractation.

### ARTICLE 3 – TARIFS

Les prix sont libellés en euros et s'entendent toutes taxes comprises. Le musée se réserve le droit de modifier ses tarifs. Cependant, les billets seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.

Les sites du réseau musée national de la Marine sont accessibles gratuitement aux moins de 18 ans et aux 18-25 ans de l'Union Européenne.

L'acheteur a l'obligation de revendre les billets à ses clients à leur valeur faciale (tarif plein individuel ou groupe).

### ARTICLE 4 – MODALITÉS DE RÉGLEMENT

Le règlement s'effectue sous 30 jours à réception de la facture par chèque à l'ordre de « *l'Agent comptable du musée national de la Marine* » ou par virement : IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0518 351 / BIC : TRPUFRP1.

Le règlement doit être accompagné du formulaire de commande intégralement complété et signé.

### ARTICLE 5 – DÉLIVRANCE DES BILLETS

Les billets sont édités à réception du paiement et remis à l'acheteur sous 7 jours ouvrés. Deux possibilités sont laissées à l'acheteur :

- l'envoi des billets par courrier recommandé avec AR (moyennant 4€ de frais d'envoi)
- le retrait sur place sur le site concerné (sauf commandes multi-sites)

Le musée ne peut être tenu responsable en cas de retard ou de perte du courrier.

### ARTICLE 6 – VALIDITÉ DES BILLETS

Les billets sont valables 1 an à compter de la date d'émission indiquée sur les billets, ils ne sont ni échangeables ni remboursables. En cas de perte des billets, aucun duplicata ne sera édité, sauf accord exceptionnel.

En cas de détérioration d'un billet en cours de validité, l'acheteur pourra adresser une demande de remboursement (avec le billet détérioré original) :

- par courrier à : Madame Fabienne PIC  
Agence Comptable - Musée national de la Marine  
17 place du Trocadéro - 75116 PARIS
- doublée d'un email à : [f.pic@musee-marine.fr](mailto:f.pic@musee-marine.fr)

### ARTICLE 7 – ENGAGEMENT DE L'ACHETEUR

L'acheteur s'engage à informer ses clients ou ayants droit des conditions d'utilisation des billets et des conditions d'accès au musée (notamment les horaires d'ouverture). Des documents de promotion et informations pratiques concernant le musée seront remis à l'acheteur sur demande. Le musée ne peut être tenu responsable en cas de fermeture fortuite pour cause de force majeure.

### ARTICLE 8 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le musée national de la Marine s'engage à protéger les données personnelles et informations nominatives et à les traiter avec la plus stricte confidentialité, conformément aux dispositions légales et réglementaires. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les données ainsi recueillies peuvent donner lieu à un droit d'accès et de rectification.

### ARTICLE 9 – DROIT APPLICABLE - LITIGES

Les présentes conditions générales de ventes sont soumises au droit français, les litiges relèveront des juridictions compétentes. En cas de litige ou de réclamation, l'acheteur s'adressera en priorité au musée pour obtenir une solution amiable.